



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

4^e séance du mardi 15 septembre 2026

Présidence de Mme Anouck Saugy, présidente

Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation urgente de M. Olivier Marmy et consorts « "Transports 2045" : le Grimseiltunnel fait-il dérailler Lausanne ? » ;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

prend acte

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation,

et adopte

la résolution de l'interpellateur, disant :

« Le Conseil communal souhaite que, dans le cadre et au-delà de la consultation fédérale « Transports 45 », la Municipalité prenne toutes les mesures nécessaires afin de défendre le nœud ferroviaire de Lausanne et le renforcement de l'axe ferroviaire Berne-Lausanne-Genève, en s'engageant notamment pour le projet du tunnel Morges-Perroy ».

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi quinze septembre deux mille vingt-six.

La présidente



La secrétaire adjointe

